



**PRÉFET  
DES BOUCHES-  
DU-RHÔNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**CAP EMPLOI 13**  
Handicap, recrutement & maintien

Cap emploi 13 et la Préfecture des Bouches du Rhône sont heureux de vous accueillir pour ce webinaire

# Rejoindre la Fonction Publique. Pourquoi faire? Comment Faire ? Zoom sur le Ministère de l'Intérieur

10h

## **Intervenants Préfecture :**

Christiane CHARLOIS : conseillère mobilité carrière et référente handicap

Guillaume GIRAUD-LEGRAND : conseiller mobilité Carrière et référent handicap

## **Animatrice Cap emploi 13 :**

Karine PELLEGRINI : Chargée de mission employeurs



PRÉFET  
DES BOUCHES-  
DU-RHÔNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**CAP EMPLOI 13**  
Handicap, recrutement & maintien

## Bienvenue dans notre univers virtuel Teams !

- Nous sommes en mode webinaire (vos caméras et micros sont coupés)
- Il n'est pas possible d'intervenir durant le webinaire mais vous pouvez adresser vos questions ultérieurement à l'adresse suivante:
  - [sgc-srh-accompagnement-pro@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:sgc-srh-accompagnement-pro@bouches-du-rhone.gouv.fr)
- Ce webinaire est enregistré, vous retrouverez la présentation sur le site de Cap emploi 13 [www.capemploi-13.com](http://www.capemploi-13.com)



**PRÉFET  
DES BOUCHES-  
DU-RHÔNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**CAP EMPLOI 13**  
Handicap, recrutement & maintien

## Cap emploi 13: Qui sommes nous ?

Cap emploi 13 est un opérateur expert au service des personnes en situation de handicap et des employeurs sur les champs de l'insertion et du maintien dans l'emploi :

- membre du Service public de l'emploi, au même titre que Pôle emploi et les missions Locales
- membre du Service Public Régional de l'Orientation
- opérateur du CEP Conseil en évolution professionnel, pour les demandeurs d'emploi comme pour les salariés ou les travailleurs non salariés
- prescripteur des aides et mesures de droit commun et spécifiques

Cap emploi 13 financé par Pôle emploi, l'Agefiph et le FIPHFP, intervient sur l'ensemble du Département des Bouches du Rhône.

Pour vous, demandeurs d'emplois bénéficiaires de l'obligation d'emploi, Pôle emploi et Cap emploi travaillent ensemble pour vous accompagner au sein de votre agence Pôle emploi (lieu unique d'accompagnement LUA),

En fonction de vos besoins, vous bénéficiez de l'expertise des conseillers et un accompagnement de nos deux réseaux. C'est votre conseiller référent (Cap emploi ou Pôle emploi) qui facilite la coordination avec l'ensemble de ces expertises afin de simplifier vos démarches de retour à l'emploi.



**PRÉFET  
DES BOUCHES-  
DU-RHÔNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Rejoindre la fonction publique Pour quoi faire ? Comment faire ?

## Zoom sur le Ministère de l'Intérieur

**Unité accompagnement des parcours  
du Secrétariat Général Commun des Bouches-du-Rhône**

*Guillaume GIRAUD-LEGRAND et Christiane CHARLOIS,  
conseillers mobilité-carrière et référents handicap*

Novembre 2022

# Travailler pour l'État, ce n'est pas ce que vous croyez

Vous pensez que dans la fonction publique, on n'innove pas, que les journées se ressemblent, qu'il faut forcément un bac+5 et que les possibilités d'évolution sont inexistantes ?

Stop aux idées reçues !

Travailler pour l'État, ce n'est pas ce que vous croyez...

**1ère partie**

**rejoindre la fonction publique**

# Qu'est ce que la fonction publique?

De tout temps, le pouvoir politique, pour faire fonctionner l'État et réaliser ses missions, a eu besoin de s'organiser. Cette organisation, pour fonctionner, a eu besoin de personnels.

C'est pourquoi, progressivement, depuis la Révolution de 1789, a été mis en place ce que nous connaissons aujourd'hui sous l'expression « *l'administration* » : **la fonction publique**

# Qu'est ce que la fonction publique?

La fonction publique a un rôle fondamental dans notre vie quotidienne, qu'il s'agisse de l'éducation, de la santé, des transports, des finances, de la sécurité... C'est elle qui assure la stabilité et la continuité de l'État. Son fonctionnement est régi par une règle :

***Chaque citoyen, où qu'il soit sur le territoire national, doit avoir accès aux mêmes droits et être traité de la même façon***

# Qu'est ce qu'un agent public?

La fonction publique est composée par **les agents publics** qui sont appelés, dans le langage courant, **des fonctionnaires**.

Un agent public est l'équivalent pour la fonction publique d'un salarié pour une entreprise.

Les agents publics sont recrutés :

- par **concours** (titulaires pour des emplois permanents)
- ou par **contrat de droit public** (CDI ou CDD)
- en qualité de stagiaire ou d'apprentis.

# Qu'est ce qu'un agent public?

Les agents publics sont employés dans les services de ses trois versants : la fonction publique de l'État, la fonction publique territoriale et la fonction publique hospitalière.

Les agents publics exercent leur mission dans les administrations de l'État, les conseils régionaux, les conseils départementaux, les communes, les établissements publics nationaux et locaux à caractère administratif, les hôpitaux publics, les établissements d'hébergement pour personnes âgées et les autres établissements médico-sociaux.

# Qu'est ce qu'un agent public?

**Au total, la fonction publique emploie  
un salarié sur cinq  
soit plus de 5 millions d'agents.  
Alors pourquoi pas vous ?**



# La fonction publique de l'État

La fonction publique de l'État est l'ensemble des agents employés par les **administrations centrales** des ministères ou leurs **services déconcentrés** ainsi que par certains **établissements publics administratifs**.

Leurs métiers ont pour point commun de servir les citoyens et l'intérêt général.

Les métiers de la fonction publique de l'État recoupent des domaines variés : l'enseignement, la justice, la recherche, la défense, le social, le numérique, etc.

**Avec + de 300 métiers qui existent, tout est possible !**

# La fonction publique de l'État

## **Le service public, ce n'est pas que de l'administratif !**

Contrairement aux idées reçues, le service public rassemble des professions dans tous les secteurs et des offres de postes sont publiées continuellement.

Les possibilités d'évolution et de développement des compétences sont nombreuses !

Plusieurs formes de mobilité existent et peuvent permettre d'apprendre un nouveau métier :

- La mobilité interne pour changer de poste au sein de la même administration
- La mobilité externe pour découvrir une nouvelle administration
- La mobilité en Europe et à l'international

# La fonction publique de l'État

**Le service public, ce n'est pas que de l'administratif!**

**Passionné d'informatique ?**

A la Direction Interministérielle du Numérique (DINUM) vous pouvez devenir un expert en cybersécurité.

**Plutôt branché développement durable ?**

La transition écologique est une grande cause de l'Etat et les métiers dans ce domaine sont en pleine croissance.

**Vous voulez aider les autres?**

La majorité des métiers ont pour but d'aider les citoyens dans la santé, l'accueil, les services...et bien d'autres secteurs !

# La fonction publique de l'État

6 métiers qui existent à l'Etat et que vous n'imaginez même pas!



**Data analyst**



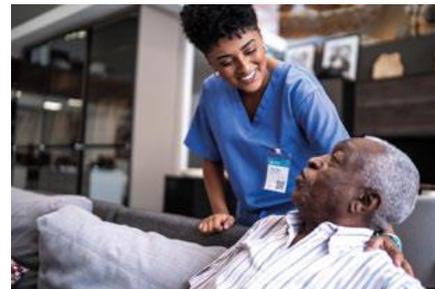
**Chef de travaux d'art**



**Architecte urbaniste**



**Technicien vétérinaire**



**Aide-soignant**



**Chargé de communication**

# La fonction publique de l'État

## **Emma, technicienne phytosanitaire à la DRAAF, ministère de l'agriculture.**

« Mon métier me permet d'avoir des échanges avec les agriculteurs, tout en vérifiant que leurs pratiques sont respectueuses de leur santé, de celle des consommateurs et de l'environnement. Je me sens vraiment utile dans mes missions ».

## **Esteban, inspecteur des douanes garde côtes.**

« En tant qu'inspecteur des douanes, mon quotidien se passe en mer. Avec mes coéquipiers, notre mission est de lutter contre les grands trafics (armes, stupéfiants) au large de nos côtes. Mon poste de travail, c'est le navire ! »

## **Johann, cuisinier au ministère des armées.**

« En tant que cuisinier, j'élabore quotidiennement les repas en veillant au respect des règles de sécurité sanitaire en restauration collective et de sûreté alimentaire. Je contribue ainsi au soutien opérationnel des forces, ainsi qu'au bon moral des troupes et des agents du ministère».

# La fonction publique de l'État

## **Mélanie, technicienne recherche à l'office français de la biodiversité**

« En tant que technicienne recherche spécialisée en petite faune sédentaire, je suis toujours sur le terrain, au contact des animaux. Grâce à nos études, on a une meilleure compréhension des espèces pour pouvoir les protéger. Mon métier, c'est ma passion ! ».

## **Frédéric, chef du bureau innovation et transformation au ministère des armées**

« Au quotidien avec mon équipe, on crée des produits numériques comme le font les start-up, mais au sein d'un ministère. On développe des projets innovants, tout en travaillant pour l'intérêt général ! ».

## **Kim, data scientist à l'Etalab**

« Avec mes collègues, on fait de l'open data. Ce qui me plaît surtout dans notre façon de travailler, c'est la liberté qui nous est laissée. Notre organisation est horizontale et valorise les initiatives personnelles. C'est très stimulant ! ».

# La fonction publique de l'État

Vous voulez en savoir plus sur les métiers de la fonction publique de l'Etat ?

**Consultez le Référentiel des Métiers de la Fonction publique : [RMFP](#)**

Vous voulez savoir lequel de ces métiers vous conviendrait le mieux?

**Rendez-vous sur [ODAIM](#) : l'outil d'aide à l'identification des métiers de l'état**



# Rejoindre la fonction publique de l'État

## Le principal mode d'accès : le concours

La réussite à un concours permet après **un stage** de 6 mois à un an (période d'essai), d'obtenir un poste et le statut d'agent titulaire.

Les concours sont annuels, ouverts à tous les profils, à tous les niveaux de diplôme et pour presque tous les métiers du service public.

Les emplois se répartissent en 3 catégories A, B et C selon le niveau de responsabilité visé et le niveau de diplôme du candidat.

*⇒ Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'un aménagement des conditions de passage des épreuves.*

Le calendrier des concours de la fonction publique de l'État est disponible sur le portail [SCORE/ onglet LES CONCOURS](#)

# Rejoindre la fonction publique de l'État

## L'exception : entrer sans concours

Dans la fonction publique, des postes sont également à pourvoir :

**-sur contrat de droit public, en CDI ou CDD** : les offres sont publiées sur la [Place de l'Emploi Public \(PEP\)](#) et/ou sur le site de [pôle emploi](#)

**-par la voie du [parcours d'accès aux carrières de la fonction publique \(PACTE\)](#)** : c'est un mode de recrutement particulier sous forme de contrat. Il est défini comme un mode de recrutement en alternance.

# Rejoindre la fonction publique de l'État

## L'exception : le recrutement spécifique des personnes en situation de handicap

Il s'agit d'un recrutement spécifique sur contrat pour une durée allant de 1 à 2 ans sur un poste défini avec titularisation à l'issue sous réserve de l'évaluation de l'aptitude professionnelle de la personne à l'issue de la période du contrat.

Ce dispositif de recrutement concerne toutes les catégories (A,B,C)

Les offres de recrutement sont disponibles sur le portail [SCORE](#).

**⇒ Tous les ministères disposent d'une convention nationale avec le Fond d'Intervention pour les Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP).**

# Rejoindre la fonction publique de l'État

**L'apprentissage et les stages : une autre manière de mettre un pied dans la fonction publique.**

Les offres sont publiées sur la [place des apprentissages et des stages](#) (PASS) :



# Le statut général de la fonction publique



Les personnes travaillant au sein de la fonction publique ne sont pas régis par le Code du travail mais par le Code général de la fonction publique, applicable depuis le 1er mars 2022.

Ce code fixe notamment le statut ainsi que les droits et devoirs des agents des 3 fonctions publiques.

# Le statut général de la fonction publique

Cette situation « **statutaire** » tient à fois de :

- la nature particulière de leurs employeurs (État, collectivités territoriales, hôpitaux publics)
- des fonctions qu'ils exercent au nom de ces employeurs.

Leurs fonctions doivent s'exercer dans le respect des valeurs du service public : impartialité, neutralité, probité, égalité de traitement des citoyens.

Ainsi, le « **statut** » constitue à la fois :

- une protection pour les administrés
- un moyen de garantir l'indépendance des fonctions du fonctionnaire

Le statut définit les devoirs, obligations et droits du fonctionnaire

# Les droits et devoirs du fonctionnaire

## Les devoirs ou obligations :

**Le droit de servir** : le fonctionnaire doit consacrer l'intégralité de son activité aux tâches qui lui sont confiées

**Le devoir d'obéissance** : le fonctionnaires doit exécuter les instructions émises par **les autorités hiérarchiques**. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'un fonctionnaire peut désobéir (ordre manifestement illégal et susceptible de compromettre gravement un intérêt public),

**Le devoir d'intégrité, de probité** : Il est interdit au fonctionnaire de prendre des intérêts dans une entreprise soumise au contrôle de l'administration dans laquelle il travaille. En outre, il a une obligation d'honnêteté et de désintéressement.

# Les droits et devoirs du fonctionnaire

## Les devoirs ou obligations :

**L'obligation d'information** : le fonctionnaire doit satisfaire aux demandes d'information du public, dans le respect de la discrétion professionnelle et du droit à l'accès aux documents administratifs

**Le droit de réserve** : C'est l'obligation de mesurer ses propos et ses opinions dans le service comme en dehors, sur l'action de son service et de ses dirigeants

**La discrétion professionnelle** : le fonctionnaires a une obligation de confidentialité sur les informations, les documents, les faits ainsi que sur le fonctionnement de son service

# Les droits et devoirs du fonctionnaire

## Les devoirs ou obligations :

**Le secret professionnel :** Ce sont toutes les informations concernant les usagers, qui ne doivent pas être divulguées hors de l'administration.

**Le devoir de neutralité, de laïcité :** c'est l'obligation de traiter avec impartialité, de ne faire aucune discriminations entre les usagers. Enfin, la fonction exercée ne doit pas être un instrument de propagande pour les idées personnelles.

# Les droits et devoirs du fonctionnaire

## Les droits du fonctionnaire :

**Le droit à la liberté d'opinion et d'expression** : C'est la liberté d'opinion et d'expression, la liberté de pensée, de conscience, d'exprimer et d'adhérer à des opinions politiques, syndicales, philosophiques ou religieuses. Ces opinions ne doivent pas apparaître dans le **dossier individuel** de l'agent ni être prises en compte pour des décisions relatives à la carrière de l'agent.

**La protection contre les discriminations** : le fonctionnaire bénéficie de cette protection : avec le principe d'égal accès à l'emploi public et aussi l'interdiction d'être victime de propos ou de comportements racistes, sexistes. Le harcèlement moral et/ou sexuel est également proscrit.

# Les droits et devoirs du fonctionnaire

## Les droits du fonctionnaire :

**La protection des lanceurs d'alerte :** Depuis la loi de déontologie du 21 avril 2016, les agents agissant de bonne foi pour dénoncer des conflits d'intérêts ne peuvent pas être sanctionnés ou discriminés dans le déroulement de leur carrière.

**Le droit syndical, le droit de participation le droit de grève :** Il s'agit du droit de défendre les intérêts professionnels collectifs ou individuels en adhérant à un syndicat, en exerçant un droit de grève (sous réserve de l'intérêt du service) et en ayant la possibilité de participer aux instances qui représentent le personnel en milieu professionnel.

# Les droits et devoirs du fonctionnaire

## Les droits du fonctionnaire :

**Le droit à la rémunération** (après service fait) : cette rémunération se compose du **traitement indiciaire** et de primes (**régime indemnitaire**).

**Le droit à des congés** : annuels, RTT, pour maladie, maternité, paternité, etc..

**Le droit à la formation tout au long de sa vie ;**

➔ *Vous voulez en savoir plus sur les droits et obligations du fonctionnaire ? Consultez [le portail de la fonction publique](#)*

## **2ème partie**

### **Zoom sur le ministère de l'Intérieur**

# Le ministère de l'Intérieur

## Les deux missions du ministère de l'Intérieur :

### 1/ Administrer le territoire :

- Assurer la représentation et la permanence de l'État sur l'ensemble du territoire national
- Garantir l'intégrité des institutions publiques
- Veiller au respect des libertés locales et des compétences des collectivités territoriales dans le cadre de la décentralisation

# Le ministère de l'Intérieur

## Les deux missions du ministère de l'Intérieur :

### 2/ Garantir la sécurité des citoyens et des biens :

- Élaborer et faire respecter les règles garantissant aux citoyens l'exercice des libertés publiques, notamment par le suffrage universel
- Protéger la population contre les risques ou fléaux de toute nature et contre les conséquences d'un conflit éventuel

# Le ministère de l'Intérieur

## Les deux missions du ministère de l'Intérieur :

Ces missions sont remplies à la fois par les services de l'administration centrale du ministère et sur l'ensemble du territoire, dans le cadre de la décentralisation, par les préfetures et les sous préfetures, par la police nationale, et la sécurité civile, par la gendarmerie et par les juridictions administratives .



# Le ministère de l'Intérieur

## Où puis-je travailler pour le ministère de l'Intérieur dans les Bouches-du-Rhône?

- à la Préfecture de Marseille ou dans l'une des 3 sous-préfectures du département : Aix, Arles ou Istres.
- dans l'une des trois directions départementales interministérielles des Bouches du Rhône : direction départementale des territoires et de la mer, direction départementale de la protection des populations et direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités.
- à la région de gendarmerie Paca à Marseille ;
- au groupement départemental de gendarmerie à Marseille ;
- dans l'une des brigades de gendarmerie du département.

# Le ministère de l'Intérieur

## Où puis-je travailler pour le ministère de l'Intérieur dans les Bouches-du-Rhône?

- à la direction zonale de police judiciaire sud (Marseille) ;
- à la direction départementale de la sécurité publique à Marseille ;
- dans les commissariats du département ;
- à la direction zonale des CRS sud à Marseille ;
- à la direction zonale de police aux frontières à Aix, Marseille ou Marignane (aéroport Aix Marseille Provence).

# Le ministère de l'Intérieur

## Où puis-je travailler pour le ministère de l'Intérieur dans les Bouches-du-Rhône?

- au Secrétariat Général pour l'Administration du ministère de l'Intérieur (SGAMI) à Marseille ;
- au tribunal administratif de Marseille;
- à la Cour administrative d'appel de Marseille.

# Une autorité majeure du ministère de l'intérieur: Le Préfet

Le Préfet est le seul fonctionnaire dont le rôle est défini par la constitution de la cinquième République. Il est nommé par décret du président de la République.

Il est le représentant exclusif et direct du Premier Ministre et de chacun des ministres dans les départements et les régions. Il est l'un des rouages clés de l'administration française.

Le Préfet est l'interlocuteur des députés et sénateurs, maires des communes, présidents des conseils généraux et régionaux, entreprises et organisations professionnelles, citoyens, associations et médias.....



# Une autorité majeure du ministère de l'intérieur: Le Préfet

**Le Préfet assure:**

**1/ la représentation de l'État :**

- dans les régions et les départements

- dans tous ses domaines de compétences : la souveraineté, l'autorité et la paix

**- 2/ la représentation du Gouvernement :**

Le Préfet met en œuvre les politiques voulues par les dirigeants de l'État. Il « veille à l'exécution des décisions gouvernementales » (Décret du 10 mai 1982- article 1)



# Une autorité majeure du ministère de l'intérieur: Le Préfet

## *Le saviez vous :*

Le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, possède également les titres de Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, et de Préfet du département des Bouches-du-Rhône.

➔ *Pour davantage d'informations sur le Préfet de la région PACA et son équipe, [cliquez ici.](#)*

Le département des Bouches-du-Rhône est le seul, avec Paris, à être doté d'une préfecture de Police.

➔ *Pour davantage d'informations sur le Préfet de Police des Bouches-du-Rhône et son équipe, [cliquez ici.](#)*

# Vous voulez nous rejoindre?

Il existe plusieurs possibilités pour rejoindre le ministère de l'Intérieur:

## **Au plan national :**

[Les concours et recrutements](#)

[Les offres d'emploi contractuelles](#) (sélectionner les items suivants :

-recruteur = ministère de l'intérieur)

## **Au plan local (région PACA) :**

[Les concours et recrutements](#)

[Les offres d'emploi contractuelles](#)

# **Merci pour votre attention.**

## **Vous avez des questions ?**

**Adressez toutes vos demandes à la boîte fonctionnelle**

**[sgc-srh-accompagnement-pro@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:sgc-srh-accompagnement-pro@bouches-du-rhone.gouv.fr)**

**jusqu'au 30 novembre 2022.**

**Une réponse vous sera apportée dans les meilleurs délais**



**PRÉFET  
DES BOUCHES-  
DU-RHÔNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**CAP EMPLOI 13**  
Handicap, recrutement & maintien

**Merci pour votre présence !**

- La présentation sera disponible sur le site de Cap emploi 13 [www.capemploi-13.com](http://www.capemploi-13.com)

**Bonne journée et bonne Semaine Européenne pour l'Emploi  
des Personnes Handicapées !**